

COMMUNIQUÉ - SOUTENANCE DE THÈSE

Madame Samia Amor, candidate au doctorat, défendra publiquement sa thèse doctorale en vue de l'obtention du grade de Ph. D. en sciences des religions.

Jeudi 2 décembre 2021, de 9h00 à 12h00 (heure de Montréal)

La soutenance se tiendra à distance sur Zoom. Voici les coordonnées pour y assister :

Lien : <https://umontreal.zoom.us/j/87417847342?pwd=ckNZdXRtTWx5R2l4cGJac2hyU0xKUT09>

La thèse de la candidate s'intitule :

Le *hul'* ou le divorce désamour à l'algérienne : Étude d'un groupe de musulmanes pratiquantes d'ascendance algérienne exilées et résidant à Montréal

Qu'est-ce que le *hul'* ? Pour le fiqh sunni, la rupture matrimoniale unilatérale, initiée par l'épouse en état de désamour, induit le remboursement à l'époux du cadeau matrimonial. La conception trouve ancrage dans le *hadīṭ* et le Qor'an et dans une dynamique discursive théologico-juridique instituant une inégalité entre les sexes face à la désunion. L'instauration de la norme genrée dans la relation conjugale se retrouve dans le Code algérien de la famille, en dépit de la disposition constitutionnelle d'égalité des sexes.

Ce paradoxe fait objet d'investigation pour saisir les fondements religieux et légaux du divorce par *hul'*, compris comme une catégorie de pouvoir marital. Un pouvoir mis à l'épreuve par l'exil, l'égalité juridique des sexes et la reconnaissance des droits individuels dans la sphère privée. Ainsi, une lecture autonome de ce mode divorce, par les personnes rencontrées, va témoigner de l'ineffectivité de son application déterritorialisée et de l'émergence en exil d'un questionnement théologique sur le droit différencié au divorce. L'analyse du *hul'* dans l'optique de la chercheuse 'outsider within' identifie une inégalité juridique en Droit algérien fondée sur une interprétation religieuse d'un primat de l'homme contraire à l'égalité citoyenne.

MEMBRES DU JURY À LA SOUTENANCE :

M. Janos Damien, président-rapporteur, UdeM
M. Patrice Brodeur, directeur de recherche, UdeM
Mme Denise Couture, membre du jury, UdeM
M. Farahat Omar, examinateur externe (Université McGill)

Cette invitation est faite conjointement par le Vice-rectorat adjoint aux études supérieures et post-doctorales et l'Institut d'études religieuses de l'Université de Montréal.

Source : Faculté des arts et des sciences - Institut d'études religieuses, Université de Montréal
Téléphone : 514-343-7506 - - Site : www.ier.umontreal.ca